

Taxe d'accise—Loi

● (2110)

Nous savons que les Canadiens sont vivement inquiets des répercussions de cette mesure actuellement à l'étude. Le député de Scarborough-Ouest (M. Martin), en parlant au cours du présent débat, a déclaré que son parti appuyait entièrement cette résolution au sujet de la taxe sur l'essence. Se peut-il que tous les partisans libéraux en cette enceinte ce soir croient sans réserve que cette politique serait justifiée aux yeux de leurs commentants? Si tel est le cas, je suis persuadé que nous ne les entendrons pas, car un grand nombre d'entre eux seraient embarrassés s'ils faisaient des déclarations semblables à celles d'un ou deux députés, parce qu'ils savent qu'ils devront retourner dans leur circonscription et fournir des explications à leurs commettants.

Le projet de loi dont nous sommes saisis renferme diverses dispositions, mais la plus importante est celle qui a trait à la perception d'une taxe de 10 cents sur l'essence partout au Canada. Cela nous ramène à examiner les politiques du gouvernement en matière d'énergie. Si le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald) et le gouvernement veulent que le Canada puisse subvenir à ses besoins dans le domaine des ressources et abaisser le prix du pétrole pour les Canadiens, je soutiens qu'ils n'auraient pu choisir pire ligbe de conduite pour atteindre cet objectif depuis deux ans et demi. En outre, ils ont proposé le prélèvement de cette taxe.

Je dirais même que si le gouvernement voulait rendre le Canada tributaire des approvisionnements mondiaux d'énergie et assurer que le Canada paie des prix plus élevés pour le pétrole et le gaz, il n'aurait pu adopter de meilleures politiques que celles qui ont été présentées à la Chambre et soumises aux Canadiens. En somme, j'estime que le gouvernement a bousillé son programme d'énergie. Il a échoué lamentablement dans tout ce qu'il a entrepris à ce sujet depuis quelques mois.

Voici comment on a tout gâché. En 1973, le Canada était virtuellement autonome en pétrole. Quelque 334 installations de forage fonctionnaient au Canada. Toutefois, la voie que le gouvernement a suivie depuis a fait fuir les sociétés pétrolières à cause du régime fiscal opprimant, de son intrusion dans le domaine fiscal, comme le démontre la loi sur la société nationale des pétroles, Pétro-Canada, des politiques de confrontation du premier ministre (M. Trudeau) en matière d'imposition, des tergiversations et improvisations du gouvernement à l'égard du problème crucial de la prospection au Canada. A cause de cela, comme le député de Battle River l'a signalé dans son discours sur Pétro-Canada la semaine dernière, le tiers des installations de forage ont quitté le Canada et depuis 1974, la prospection pétrolière a diminué d'environ 20 p. 100 tandis que la production de brut canadien a baissé de 17 p. 100. Le gouvernement, après avoir préparé le terrain et créé un problème, semble essayer de mettre en œuvre une politique quelconque pour réparer son méfait.

Le gouvernement prétend que la prospection pétrolière a ralenti. C'est l'une des justifications à la présentation du bill visant à créer une société nationale des pétroles. Je répète que c'est la raison. C'est pourquoi nous nous retrou-

[M. Patterson.]

vons dans cette situation aujourd'hui. Le gouvernement, qui est censé diriger le pays, s'est apparemment voué à l'abolition du régime de la libre entreprise, de l'entreprise privée. Il n'a pas pu résister à la tentation de provoquer une crise et de sauter à pieds joints dans le secteur privé, pour écraser tant le consommateur que le producteur. Inutile de dire que l'incertitude créée par le gouvernement par rapport à la politique énergétique a miné la confiance que l'industrie pétrolière a toujours eue au climat industriel canadien. L'incertitude a entraîné une diminution sensible de l'activité au Canada tout simplement parce que l'industrie ne savait pas à quoi s'attendre du gouvernement.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources déclare qu'il a à cœur de maintenir au plus bas le prix du pétrole et du gaz naturel pour les Canadiens. Cela semble assez risible quand nous considérons le bill à l'étude. Où donc était le ministre le soir du 23 juin? Sans doute était-il à la Chambre, mais je suis sûr qu'il a dû se tapir dans son fauteuil au moment où le ministre des Finances a annoncé la taxe de 10c. par gallon d'essence, qui va tout à fait à l'encontre du principe énoncé par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. On pourrait peut-être nous fournir une explication. Si, d'une part, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources déclare qu'il veut maintenir le prix du pétrole le plus bas possible, voilà que, d'autre part, le ministre des Finances hausse le prix de l'essence de 10c. d'un seul coup.

Cela signifie non pas que les sociétés pétrolières auront plus d'argent à consacrer à l'exploration, mais que le gouvernement puisera davantage dans la poche du pauvre, de l'opprimé, du consommateur canadien déjà surtaxé. Tandis qu'un ministre veut maintenir les prix bas, l'autre passe outre et augmente unilatéralement les prix. Je trouve cela révélateur du cabinet actuel.

Il existe un conflit de politiques. Nous en avons eu un exemple entre le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) et le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Ouellet). Ils se prenaient à la gorge parce que la politique de l'un était en désaccord avec celle de l'autre. Alors, dans une tentative pour arrondir les angles, le premier ministre a déclaré qu'il était fort sain et salutaire qu'un désaccord surgisse au sein du cabinet. C'était probablement un changement par rapport à la solidarité ministérielle dont nous avons tant entendu parler.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Je me souviens de votre ancien parti du Crédit social.

M. Patterson: Le programme de ce parti comportait des mesures formidables à cette époque et je me réjouis qu'un grand nombre d'entre elles figurent maintenant à notre programme. Sans doute le ministre, s'il n'était pas retenu par le cabinet, aimerait s'engager un peu plus dans cette direction. Je ne puis concevoir de taxe qui puisse pressurer davantage les travailleurs canadiens que celle que propose le bill C-66. Cette taxe est injuste pour tous les propriétaires de voitures particulières. En effet, elle impose un fardeau de plus aux automobilistes à revenus moyens ou faibles.